



agglo
BOCAGE BRESSUIRAIS

T
HOUARSAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Confluence

N° 07
Mars 2022

LA LETTRE
D'INFO

de l'Argenton
et ses affluents



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Crue du 22/01/21
au pont de Preuil
Val-en-Vignes

2021, année de grands chantiers

ÉDITO

L'année 2021 a été marquée par de nombreux chantiers de restauration des cours d'eau. Le Dolo a retrouvé un fonctionnement plus naturel sur le site du boulevard de la Rivière à Bressuire, dans la continuité des travaux réalisés à la Chaize en 2017 et 5 barrages ont été aménagés à Nueil-Les-Aubiers afin de rétablir la continuité écologique de l'Argent. Le ruisseau du Buzenet au Pin a également vu son profil modifié grâce à la suppression d'un plan d'eau. Tous ces chantiers vous sont présentés en détail dans les pages qui suivent au fil desquelles vous pourrez prendre connaissance de la diversité des actions existantes pour l'aménagement des barrages.

Année pluvieuse également, au cours de laquelle les débits estivaux se sont maintenus plus hauts que les années précédentes. Cela a été très bénéfique pour les cours d'eau, même si parfois, le surplus d'eau a entraîné quelques retards dans la réalisation des chantiers... mais cela est toujours bon à prendre !

2022 sera la dernière année du Contrat Territorial Milieux Aquatiques de l'Argenton, après 5 années d'actions de restauration et d'entretien bien remplies. Ce sera ainsi l'occasion de dresser le bilan et de définir un nouveau programme d'actions pour les années à venir.

Nous vous souhaitons une très belle année 2022 !



Nouvelle mare aménagée en bordure du Buzenet

Maryline GELÉE

Vice-Présidente de la Communauté
de Communes du Thouarsais en
charge de la biodiversité des espaces
naturels et milieux aquatiques

Armelle CASSIN

Vice-Présidente d'Agglomération du
Bocage Bressuirais
en charge de l'Environnement
et du Développement Durable



Nouveau lit du ruisseau du Buzenet

LE PIN

SUPPRESSION DE L'ÉTANG DU RELAIS ET RESTAURATION DU RUISSEAU DU BUZENET

Sur ce site, le ruisseau du Buzenet présentait plusieurs désordres : le radier du pont de la D149 bis constituait un obstacle à la continuité écologique infranchissable pour les poissons, un lit rectiligne et une source captée par un plan d'eau dont la digue n'était plus étanche. Celui-ci se vidait tous les étés et ne présentait plus d'intérêt pour son propriétaire qui l'avait mis en vente. Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) de l'Argenton 2018-2022 a ainsi permis d'envisager, après acquisition de l'étang, une restauration complète du site pour redonner au ruisseau du Buzenet toutes ses fonctionnalités.

RÉOUVERTURE DU SITE ET VALORISATION DU BOIS

Après avoir vidangé le plan d'eau, qui ne contenait aucun poisson, l'ensemble des peupliers de cultures et des résineux a été exploité pour être valorisé localement. La végétation présente sur la digue de l'étang a également été retirée afin de pouvoir récupérer les matériaux de celle-ci pour valoriser le plan d'eau.

COMBLEMENT DU PLAN D'EAU ET TERRASSEMENT DU NOUVEAU LIT

L'étang a ensuite été comblé avec les matériaux de la digue, mais aussi par apport de matériaux terreux venant d'un autre chantier à Bressuire. Puis un nouveau lit méandrique a été terrassé dans l'emprise de l'ancien plan d'eau sur une centaine de mètres selon un profil particulier alternant des zones de radier et de fosses (voir profil ci-dessous). Le fond du lit a été constitué par une couche «d'armure» composée d'un mélange de granulats allant de 0 à 200 mm.

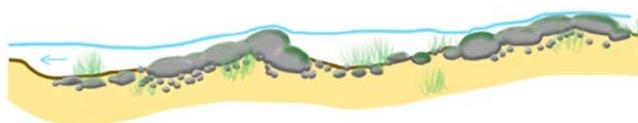


Schéma de principe de l'alternance fosse/radier
© Natacha CERANIC

RÉHAUSSEMENTS DE RADIERS

Afin de rattraper les 1,2 m de chute du radier du pont, plusieurs recharges en granulats ont été réalisées pour constituer différents paliers franchissables par les poissons. L'ancien lit du ruisseau a été comblé et une mare a été créée en bordure du nouveau lit, alimentée par une source. Enfin, tous les espaces terrassés ont été végétalisés.

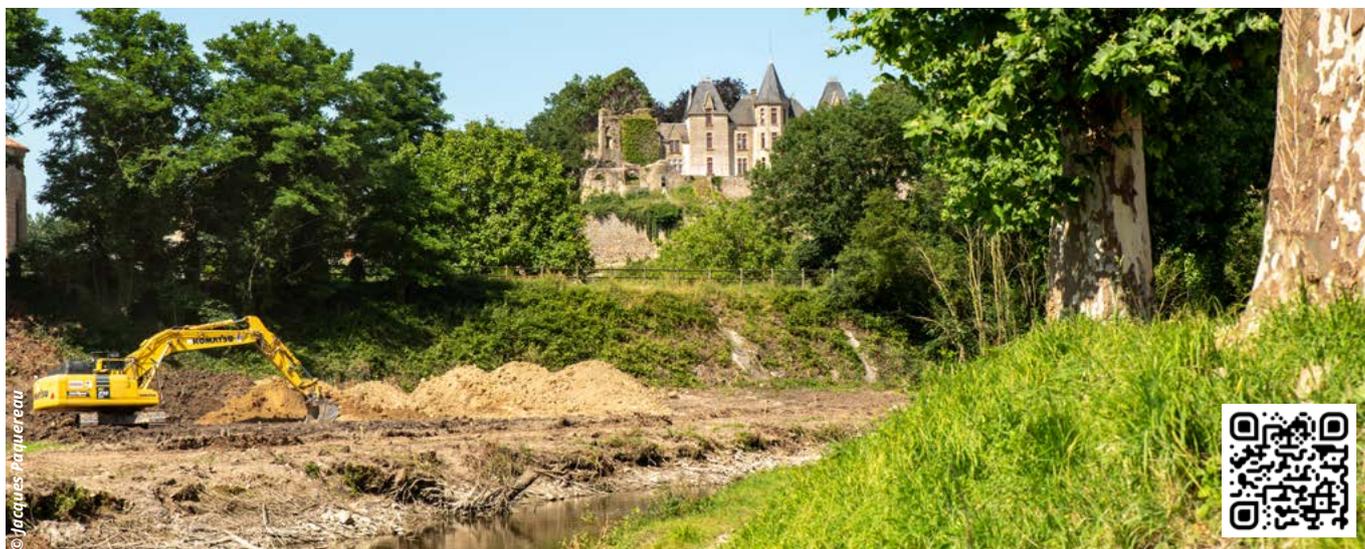
Le financement du projet

Coût : 49 991,54 € TTC.

Financement : 50 % Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 20 % Région Nouvelle-Aquitaine, 10 % Conseil Départemental des Deux-Sèvres, et 20 % Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les entreprises

CLÉMENT MÉNARD (Le Pin) : abattage et valorisation du bois.
PELLETIER TP (Cerizay) : terrassement.



Pour visionner la vidéo du chantier en accéléré, flashez ce QR Code ou rendez-vous sur www.milieuquaquatiques.agglo2b.fr

BRESSUIRE RÉAMÉNAGEMENT DU DOLO AU BOULEVARD DE LA RIVIÈRE

Après avoir renaturé le site de la Chaize en 2017, l'Agglomération du Bocage Bressuirais poursuit son travail de restauration du Dolo à Bressuire, avec l'effacement du barrage du Boulevard de la Rivière et la restauration du cours d'eau dans son lit d'origine. Ce projet marque ainsi la continuité des travaux engagés à la Chaize et va permettre de relier le site du château et la coulée verte. Il s'inscrit dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques de l'Argenton 2018-2022, et a pour objectif de restaurer la continuité écologique du Dolo et d'améliorer son fonctionnement. Plus précisément, le projet comporte un panel d'actions visant à la fois les milieux aquatiques, mais aussi l'accueil du public pour favoriser la découverte et la promenade sur le site.

SUPPRESSION D'UNE PEUPLERAIE

Après avoir créé un passage provisoire pour les engins sur le Dolo et abaissé le niveau du cours d'eau, la peupleraie a été abattue afin de replanter des essences locales adaptées au maintien des berges. Il s'agissait de repousses de peupliers déjà exploités il y a une dizaine d'années, qui étaient reparties des souches. Tous les bois coupés ont été valorisés (en grumes pour les troncs et en copeaux pour les branches). Les souches ont quant à elles été rognées pour éviter tout rejet.

DÉMANTÈLEMENT DU BARRAGE

Tous les éléments du barrage ont été démantelés par étapes : retrait des vannes et de la passerelle, découpe des palplanches puis déconstruction des parties en béton. Tous les éléments retirés ont été évacués vers un centre de tri agréé. La suppression de cet obstacle à la continuité écologique va permettre de décloisonner le Dolo et de rétablir la circulation des poissons et des sédiments.

REMÉANDRAGE DU DOLO

L'opération a consisté à terrasser un nouveau lit pour le Dolo dans la grande prairie située en face du Boulevard de la Rivière. À l'inverse du lit actuel, trop large et rectiligne, le nouveau lit présente un tracé beaucoup plus méandreux et étroit. Il alterne également des zones de radiers peu profondes et des zones plus profondes afin de diversifier les habitats aquatiques.

Ce nouveau lit, constitué de différentes tailles de granulats, correspond au profil naturel que le Dolo présente sur les zones où il n'est pas influencé par un barrage. Lors des crues importantes, le cours d'eau continuera à sortir de son lit et pourra s'étendre dans les prairies qui le bordent.



Abattage et valorisation des peupliers



Démantèlement progressif du barrage

AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN LIT DU DOLO

L'ancien lit du Dolo n'a pas été entièrement comblé, car cet espace a permis d'aménager différentes zones destinées à limiter la pollution de la rivière, favoriser la reproduction du brochet et créer des milieux annexes favorables au développement de la biodiversité :

- **Amélioration de la collecte des eaux pluviales** : les exutoires du réseau d'eaux pluviales ont été canalisés et aménagés pour limiter l'impact de leurs rejets dans le milieu naturel. Une fosse de dissipation a été créée à l'exutoire du déversoir d'orage, avant que les eaux rejoignent une noue, où elles pourront décanter avant de rejoindre le Dolo. Cela permettra d'éviter les éventuelles pollutions provoquées lors d'importants événements pluvieux.
- **Aménagement d'une frayère à brochet** : un bras connecté à la rivière a été terrassé pour permettre la reproduction du Brochet. Cette zone doit être à sec l'été pour permettre le développement de la végétation et inonder l'hiver pour que les brochets puissent venir frayer et pondre sur les végétaux.
- **Création de noues** : ces zones prendront la forme de dépressions qui seront temporairement en eau et qui profiteront aux espèces aquatiques adaptées à ce type de milieu (amphibiens, oiseaux, insectes...).

CRÉATION D'UNE MARE ET DE CHEMINEMENTS PIÉTONS

En complément des travaux spécifiques à la rivière, une mare a été créée pour les amphibiens sur une zone humide en pied de coteau.

De plus, il est apparu important de favoriser l'accès au public et d'améliorer les liaisons piétonnes entre les différents sites de Bressuire (la Chaize, Château, coulée verte). Ainsi le cheminement piéton existant côté Boulevard de la Rivière a été élargi pour le rendre accessible à tous. De plus, un nouveau cheminement piéton a été créé dans la prairie en rive gauche du Dolo qui reliera le site de la Chaize au Boulevard de Nantes grâce à l'aménagement d'une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite. Une partie du tracé permettra de traverser une zone humide à l'aide d'un platelage en bois, afin qu'elle conserve toutes ses fonctionnalités écologiques.



Aménagement du déversoir d'orage



Nouvelle frayère à brochet



Nouvelle mare pour les amphibiens



Cheminement pour les piétons

Le financement du projet

Coût : 477 585,51 € TTC

Financement : 43 % Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 17 % Région Nouvelle-Aquitaine, 7 % Conseil Départemental des Deux-Sèvres, 18 % Agglomération du Bocage Bressuirais et 15 % Ville de Bressuire.

Les entreprises

SEGI (Clisson) : maîtrise d'œuvre.

AGEV SOLUTIONS (Cholet) et **BOIS NATURE ÉNERGIE** (La Chapelle Saint-Laurent) : abattage de la peupleraie et broyage du bois.

PELLETIER TP (Cerizay) : terrassements et assainissement.

CHOGNOT TP (Surgères) : démantèlement du barrage, passerelle et mise en place des granulats.

VION ENVIRONNEMENT (Cerizay) : aménagements paysagers.

NUEIL-LES-AUBIERS

AMÉNAGEMENT DE 5 OUVRAGES HYDRAULIQUES SUR L'ARGENT

5 ouvrages hydrauliques privés et présents sur l'Argent à Nueil-Les-Aubiers engendraient des difficultés pour le franchissement des espèces aquatiques et la circulation des sédiments. Une étude préalable accompagnée de différentes phases de concertation avec les propriétaires, usagers et partenaires techniques a permis d'aboutir à un projet multithématique validé par l'ensemble des parties prenantes. Les 5 ouvrages concernés sont successifs, ce qui a permis de «décloisonner» 4 km de cours d'eau.

RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Afin de rétablir la libre circulation de la faune aquatique et des sédiments, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a réalisé différents aménagements en fonction des particularités et des usages liés à chaque ouvrage :

Batardeau de la Chatrière

Démantèlement des piles centrales et de la passerelle en béton. Réfection des maçonneries des culées d'ancrage présentes sur chaque rive. Confortement des berges et installation d'une nouvelle passerelle. Réalisation de deux recharges en granulats : une première en aval de l'ouvrage pour enoyer son radier et une seconde en amont pour faciliter la connexion entre l'Argent et une annexe hydraulique servant de frayère.



Batardeau de la Chatrière après travaux

Batardeau de la Sorinière

Maintien de l'ouvrage en l'état et ennoiem de la chute d'eau (environ 1 mètre) par l'aménagement de 3 recharges en granulats successives en aval du barrage.

Barrage du Moulin de la Sorinière

Création d'une rivière de contournement et aménagement d'une rampe en enrochement à l'amont de celle-ci pour permettre la migration des poissons. En été, tout le débit de l'Argent passera par ce bras de contournement afin de garantir sa fonctionnalité.



Passé à poissons aménagée sur le bras de contournement

Batardeaux de la Vergnaie Sorin amont et aval

Démantèlement des deux batardeaux. Réalisation d'une recharge en granulats en aval des deux ouvrages pour compenser la baisse des niveaux d'eau.



RESTAURATION DES BERGES ET RIPISYLVES

Afin de garantir une protection adaptée des berges face au pâturage et d'empêcher la divagation du bétail dans le lit du cours d'eau, des clôtures ont été posées sur l'ensemble du site. De plus, des abreuvoirs et un passage à gué pour les bovins ont été aménagés.

Les espaces terrassés ont été semés et des plantations ont été réalisées le long du bras de contournement de la Sorinière.

RÉFECTION D'UNE VANNE USINIÈRE

La vanne usinière du moulin de la Sorinière a été refaite entièrement. Celle-ci permettra de pouvoir contrôler les hauteurs d'eau l'hiver pour assurer une bonne fonctionnalité des frayères en amont et également au propriétaire riverain, de sécuriser son habitation lors des crues.

RECONNEXION DES ANNEXES HYDRAULIQUES

Deux annexes hydrauliques (anciens fossés destinés à irriguer les prairies) favorables à la reproduction du brochet ont été reconnectées à l'Argent pour rétablir leurs fonctionnalités. Ces connexions ont été réalisées par la pose de tubes annelés enfouis. La faune aquatique, et notamment le Brochet, pourra désormais accéder, en toutes saisons, à ces zones de refuges et de reproduction.



Nouvelle vanne usinière du Moulin de la Sorinière



Rétablissement de la connexion des annexes hydrauliques avec l'Argent



Bras de contournement du moulin de la Sorinière l'Argent

Le financement du projet



Coût : 127 250,90 € TTC

Financement : 50 % Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 15 % Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, 8 % Conseil Départemental des Deux-Sèvres et 27 % Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les entreprises

SARL GAUFFRETEAU (Nueil-Les-Aubiers) : démantèlement des ouvrages, terrassement et recharges en granulats, connexion des annexes.

LES ATELIERS DU BOCAGE (Cérizay) : passerelles, plantations, clôtures et abreuvoirs.

Entreprise BLAIS Serge (Saint-Aubin de Baubigné) : menuiserie (conception et pose de la vanne usinière).

Entreprise MÉNARD Guillaume (Voulmentin) : maçonnerie.

ACTUALITÉS

Restauration des berges de l'Ouère

Contexte : les berges de plusieurs prairies bordant l'Ouère étaient dégradées par le piétinement des bovins.

Commune : Saint-Maurice-Etusson

Objectif : protéger les berges du piétinement et de l'abrutissement de la ripisylve par le bétail et permettre aux bovins de traverser la rivière sans dégrader les berges et sans altérer la qualité de l'eau. **Projet :** pose de 3 564 m de clôtures néozélandaises et barbelés et aménagement de 7 abreuvoirs.

Coût : 20 544,30 € TTC

Financement : 80 % de subventions (Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Conseil Départemental des Deux-Sèvres), 20 % Agglomération du Bocage Bressuirais.

Calendrier : travaux réalisés en août 2021.

Abattage de peupliers le long du Dolo

Contexte : 38 peupliers plantés sur les berges du Dolo dont le mauvais état sanitaire engendrait un risque de chute et de création d'embâcles.

Commune : Voulmentin

Objectif : supprimer les peupliers des berges.

Projet : abattage des peupliers.

Coût : 2 736,00 € TTC

Financement : 70 % de subventions (Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine), 30 % Agglomération du Bocage Bressuirais.

Calendrier : travaux réalisés en août 2021.

Suppression du plan d'eau de la Fourchette et restauration du ruisseau des Caillères

Contexte : le plan d'eau provoquait un réchauffement des eaux et une perte de débit par évaporation, et le ruisseau avait été recalibré et déplacé.

Commune : Bressuire

Objectif : redonner un tracé naturel au ruisseau et restaurer la zone humide.

Projet : suppression du plan d'eau, réaménagement du ruisseau, restauration d'une zone humide et création d'une mare.

Coût : 112 500,00 € TTC

Financement : 100 % Agglomération du Bocage Bressuirais.

Calendrier : travaux réalisés d'août à octobre 2021.



Descente empierrée aménagée pour l'abreuvement des bovins



Abattage des peupliers au bord du Dolo



Nouveau lit du ruisseau des Caillères



www.milieuvaquatiques.agglo2b.fr

CONTACTS :

Vanina SECHET : 05 49 65 99 04 ou 06 14 47 46 09

Benjamin AUDEBAUD : 05 49 65 99 60 ou 06 31 25 67 19

Guillaume KOCH : 05 49 65 99 59 ou 06 31 26 66 37

Photos de couverture, de haut en bas et de gauche à droite :

d'Argenton à Grifféus (Argenton), le pont de Massais sur l'Argenton (Val-en-Vignes), fleur d'Isopyre faux-pygamon (*Isopyrum thalictroides*), la Mélitée orangée (*Malitaea didyma*) et le Rocher Corbeau au bord de l'Argenton (Argenton).

Projets réalisés grâce aux concours financiers de :



Rédaction : Agglomération du Bocage Bressuirais
Conception et création graphique : SUPERONIKS.com

Mise en page : Direction de la communication

Impression : Imprimerie Prouteau

Crédits photo : Vanina SECHET, Benjamin AUDEBAUD, Guillaume KOCH
sauf mention contraire

Mars 2022